

Huit mois de délai pour les remboursements de frais de formation ou de mission.

Et oui, 8 mois pour rembourser les avances faites par les agents. Record tristement battu ! Alors que les remboursements étaient plutôt rapides avant la mutualisation des deux DRH, un mois suivant la remise des pièces.
Et les banquiers eux n'attendent pas, on demande à qui le remboursement des agios et les intérêts ?



Au final, à force de désorganiser ces services, ce sont tous les agents qui trinquent, et en première ligne les agents du CSPRH. Quels moyens ont-ils pour travailler ? Nous demandons des avances de frais systématiques pour les frais de mission et de formation

Et si être un bon manager c'était savoir passer la main ?

Dernière pratique découverte récemment : on recycle des directeurs en retraite. Ils sont alors payés, via des vacances, à travailler sur des dossiers qu'ils pilotaient lorsqu'ils étaient actifs.
Le prétexte: ils sont compétents et connaissent le dossier. On est content d'apprendre qu'ils étaient compétents quand ils travaillaient. :-)

Mais la continuité du service public, ce n'est évidemment pas cela pour nous. Pour nous, c'est embaucher un remplaçant et le former avant que le titulaire ne s'en aille. Que le témoin soit passé sans perte de connaissances. Il serait peut-être temps de se poser la question sur la disparition des adjoints. Elle a pour conséquence un manque de travail collectif et un passage de témoin difficile lors des départs en retraite?

Pour tout renseignement

Syndicat CGT Nantes métropole

8 rue Emile Péhant
44000 Nantes

Secrétariat: 02.40.99.67.66

Permanence:
lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

syndicat.cgt@nantesmetropole.fr

www.cgtnantesmetropole.fr

Syndicat CGT Ville de Nantes

16 rue du Moulin, 1er étage
44000 Nantes

Tél: 02.40.41.95.46

Permanence:
lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr

www.cgt-nantes.fr



Conception, rédaction: Syndicat CGT Nantes métropole (avec la participation bien involontaire de la Comm interne) - Impression: Union locale CGT Nantes - juin 2013

“La récré des cadres”

Saison 3

Concertation et management : et si on appliquait en interne les bonnes pratiques que l'on développe avec les citoyens ?

Co-construction, projet participatif, écoute, mobilisation des personnes ressources, analyse des expériences réussies... voilà ce que tout bon cadre doit mettre en place avec les habitants, les usagers, les acteurs locaux quand il s'attaque à un projet les concernant.
Et pourquoi cette intelligence collective serait-elle réservée à l'extérieur ?
Nos managers auraient-ils peur de leurs équipes ?
Et pourtant, l'investissement, la motivation, l'envie de construire collectivement sont là.

Cet exemple fait écho à ce que vous vivez dans votre direction ?
Contactez l'UFICT pour construire des réponses ensemble et retrouver une



Forfait cadres: RTT de 20 jours correspondent à 7h 40 de travail par jour

365 jours -104j week-end- 8j fériés-20j rtt = 202 jours de travail
1554 heures par an sur 202jours font 7h40 par jour ou 38h 20 par semaine.

Donc si vous faites plus que 7h40 en moyenne par jour, vous travaillez trop!

La Rtt (Réduction) s'applique à tous, y compris aux cadres.

Et si on prenait le temps de faire un travail correct ?

On vous propose quelques pistes pour cela:

N'allez qu'aux réunions constructives

Ne perdez pas votre temps à rendre compte de tous vos actes à votre supérieur
Refusez les plannings irréalistes, ne cédez pas à la pression, osez donner des dates de réalisation prévisibles.

Refusez de rendre un travail dont vous n'êtes pas satisfait.

Abstenez-vous de regarder votre messagerie chez vous, dans les transports, chez le coiffeur...

Faites ranger les portables à ceux qui le utilisent pendant les réunions.

Soyez imaginatifs

Faites le avec vos collègues, c'est plus facile à plusieurs..

Et si on donnait le temps aux prestataires de faire un travail correct ?

Pourquoi serait-ce aux bureaux d'études qui se voient confier des prestations intellectuelles de faire les frais de nos délais à rallonge ?

Les délais de signature s'allongent et reculent d'autant la notification du marché et le démarrage de l'étude sans que, pour autant le terme de l'étude ne soit décalé dans le temps.

Les chargés d'étude se trouvent alors sous pression à leur tour.

Quelle logique d'imposer des délais courts sur des études de programmation urbaine qui engagent l'avenir sur le long terme ?



Qui a dit que les cadres travaillaient trop longtemps ?

Depuis longtemps la CGT demande le décompte du temps de travail des cadres, via la généralisation du badgeage. Pourquoi ? Pour compter les heures qui débordent et les reconnaître, pour embaucher là où le trop plein n'est plus acceptable.

Réponse de l'administration : mise en place d'une étude digne des Shadocks. Typologie des catégories de situations au travail, moulinette dans des groupes miroirs, « extension du domaine de la lutte »...

Résultat annoncé par le DGORH : « avant de déterminer si oui ou non, le cadre moyen travaille trop, faisons la chasse au gaspi ! ». Et oui, vous aimez gaspillez votre temps en mangeant un sandwich devant l'ordinateur le midi et en finissant le soir bien après vos 7h40 !
Ouvrons la chasse, donc...en attendant, les heures (gaspillées ?) s'accumulent.

Et pour finir, le QUIZZ de l'atelier supplémentaire : Passer de la morale à l'éthique



Qu'évoque le RESPECT, pour vous, en général ?

- savoir faire la différence entre vie professionnelle et vie privée de vos collègues
- écouter et prendre en compte les propositions de vos « subordonnés »
- reconnaître la valeur du travail effectué



Mauvaise réponse vue à Nantes Métropole : Interpeller régulièrement son assistante à 17h25 pour faire un point avec elle, quand elle termine sa journée à 17h30, ou encore incommoder sa collaboratrice par des SMS un jour de RTT

L'EQUITE, pour vous, c'est :

l'égalité de traitement des agents sur des fonctions équivalentes
considérer de même valeur la parole de tous les agents, quel qu'ils soient
la justice dans un conflit

Mauvaise réponse: la mise en place de la fonctionnalité, divisant les agents dans des pseudos fonctions invérifiables

Mauvaise réponse: J'ai un discours différent face aux élus, à charge pour les cadres de proximité de faire passer le message ou de servir de fusible

Quant à l'EXEMPLARITE, vous pourriez dire :

- je fais redescendre l'information dont ont besoin mes
- je ne décharge pas la pression que je subis sur mes subordonnés
- je sais garder mon sang froid

Mauvaise réponse: envoyer des messages en dehors des heures de travail



Des rémunérations dignes d'un vrai travail ?

On rappellera simplement les revendications portées par la CGT au niveau national pour la fonction publique. (rappel: la CGT revendique le smic à 1700 euros brut)

Catégorie	Niveau recrutement	Salaire brut début de carrière	
C	Accès sans qualification	Smic	1700
C	CAP / brevet	1.2 smic	2040
B1	Bac	1.4 smic	2380
B2	Bac + 2	1.6 smic	2720
A1	Bac + 3	1.8 smic	3060
A2	Bac + 5	2 smic	3400
A3	Bac + 8	2.3 smic	3910